



Probleme de droit de visite supprimé

Par **ghianna**, le **05/05/2012** à **12:50**

Bonjour,

je suis passée devant le juge des enfants pour la reconduction du placement des enfants en foyer et lorsque j'ai reçu mon ordonnance je me suis aperçu que je n'avait plus aucun droit de visite de mon fils.

Durant l'audiance le juge avait laisser mes droits ouverts que puis-je faire?